

EMD : Risques liés aux produits et aux procédés
Durée : 1^h : 30
Niveau : 3^{ème} année pétrochimie- raffinage

Questions à choix multiples

Parmi les suppositions proposées, choisir la, ou les bonnes réponses si elles existent :-

- 1/ Le risque d'intoxication peut être provoqué par
a- des substances explosibles c- des préparations mutagènes
x b- des substances mutagènes d- des préparations explosibles
- 2/ Le symbole Xn correspond à une
a- Substance sensibilisante c- Préparation irritante
b- Substance irritante d- Préparation sensibilisante
- 3/ La circulaire n° 94/11 du 25 juillet 1994 et son annexe déclare
a- les substances chimiques dangereuses pour l'homme
x b- les produits chimiques
c- les substances chimiques dangereuses pour l'homme et pour l'environnement
- 4/ La description des premiers secours apportés en cas d'urgence lors de l'utilisation des produits chimiques est signalé par
a- le déclarant c- l'importateur
b- le fabricant d- l'étiquetage
- 5/ Les installations AS ou S sont des installations
a- Dangereuses c- Très dangereuses
b- Moins dangereuses d- gravement dangereuses pour l'environnement
- 6/ Quant les EPI sont alimentés par de l'air, ils sont appelés :
a- Appareils isolants c- Appareils filtrants
b- Appareils semi isolants d- Appareils semi filtrants
- 7/ Les extincteurs à poudre sont prévus pour :
a- Les feux de gaz c- Les feux gras
b- Les feux de solvants d- Les feux d'origine électrique
- 8/ Un résidu qui ne peut plus être traité, valorisé ou inerté est un
x a- DIB c- DE
x b- DIS d- DU

Questions de cours

- 1/ Quel est la différence entre le danger et le risque? Existe-il une relation entre les deux? Donner un exemple pour chaque cas
- 2/ Lors de la conception d'une canalisation destinée au transport des produits dangereux par voie souterraine, quel sont les précautions à prendre dans ce cas ?
- 3/ Ordonner les indications suivantes: Peroxyde de dibenzoyl; P; 3108; I; 5.2. A quoi correspondent-elles ? Es-que cette écriture est complète, si non que manque t'il?
- 4/ Que définit l'arrêté du 2 février 1998? D'après vous, quel est l'objectif qui n'a pas pu être complètement atteint par cet arrêté?

Dr C. LAALA

3108 Peroxyde de dibenzoyl, 5.2, P, I